

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$3.00
 États-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 États-Unis (UN AN)... \$1.25
 Branger (Union postale).
 UN AN... f. 12.50

J. N. Gastonguay 1 janv 1914
 17 Avenue des Érables

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE: 1750

SOMMAIRE

Le troisième centenaire de l'établissement de la foi—Convertis et apostats.
 Introduction au chant grégorien (XV...) ... GRÉGORIEN
 Que penser de la guerre ?.....Jules ROMAIN
 Réponse à "Sébastien".....MUSICIEN
 S. G. Mgr Labrecque et les persécutés d'Ontario—Nanisme et alcool.
 La victime de nos égoïstes....J. P. LEFRANC
 Par le commencement.....QUÉBÉCOIS
 Aide aux Canadiens français d'Ontario.
 Une sourde muette-aveugle...C. J. MAGNAN
 S. G. Mgr Langevin encourage la résistance.
 Où allons-nous ?.....J. ST-LAURENT
 La "Dancing church".....PANCRACE
 Pas de boisson aux soldats.

EN RETARD

La semaine dernière notre journal était prêt à être mis sous presse quand l'inoubliable tempête qui a fait rage à Québec nous priva soudainement de l'électricité qui actionne notre moteur.

Depuis nous attendons vainement le retour du courant promis de jour en jour.

Afin de donner signe de vie aujourd'hui il nous faut faire appel à la Compagnie de machinerie Ch.-A. Paquet qui vient d'installer provisoirement un moteur à gazoline dans notre atelier.

Nous prions donc nos lecteurs d'excuser ce retard.

Dans notre quartier, dix jours après la tempête, nous en sommes encore à la chandelle pour éclairer nos églises et nos maisons. C'est dire que les dégâts causés ont été considérables.

La présente livraison porte deux numéros et deux dates ; les numéros 32-33 et les dates du 27 février et 6 mars.

Le Troisième Centenaire

— DE —

L'Etablissement de la Foi

Lettre de S. E. le cardinal Bégin

{ Archevêché de Québec,
 le 18 février 1915.

A l'honorable Sir A. B. Routhier,
 Grand-Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, Président du Comité des Fêtes du III^e Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada.

Monsieur le Président,

Vous vous préparez à célébrer dans le cours de cette année, le troisième centenaire de l'établissement de la foi et de l'Eglise catholique au Canada ; je ne puis que bénir et encourager cette noble, chrétienne et patriotique initiative de votre Comité d'organisation. Rien ne saurait mieux remettre en lumière les gloires religieuses de notre passé et nous faire aimer notre sainte religion et notre patrie cana-

dienne.

Vous voulez donner à notre peuple fidèle l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi : vous voulez glorifier et à juste titre, les fils de St-François d'Assise qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante.

Ce sera une fête solennelle d'actions de grâces au Seigneur, pour trois cents ans de foi reçue, conservée et développée ; un monument sera élevé pour en perpétuer le souvenir. En remplissant aussi pieusement que possible ce devoir de gratitude envers l'Auteur de tout bien, notre Canada accomplira un de ces actes qui honorent un peuple, qui lui obtiennent pardon et miséricorde et attirent les bénédictions divines. Cet acte de religion contribuera grandement à la glorification de l'Eglise qui n'a cessé de veiller sur notre pays avec une tendresse vraiment maternelle depuis trois siècles.

Coincidence digne de remarque tandis que le fléau de la guerre exerce ses ravages en Europe, que le sang coule à flots sur les champs de bataille et que la mort y fait des milliers de victimes, le Canada voit s'achever un siècle de paix avec les Etats-Unis et trois siècles de fidélité à l'Eglise de Dieu. La rencontre de tels événements doit nous faire estimer davantage la grandeur des bienfaits reçus et nous rendre plus pressant le besoin d'en remercier le divin Maître publiquement et du fond de nos cœurs.

Il m'est particulièrement agréable comme archevêque de Québec, de bénir votre très louable projet. Comme vous le dites si bien, ce troisième centenaire rappelle "à tout notre peuple l'année qui vit naître sur les bords de notre grand fleuve la noble Eglise de Québec, dont 1915 nous invite à retracer les origines pures, la destinée glorieuse, la prodigieuse fécondité, l'invincible attachement à la Chaire de Pierre.

C'est, en effet, en 1615 qu'arrivèrent à Québec les premiers prêtres qui apportèrent à notre peuple encore au berceau les consolants et réconfortants secours de notre sainte religion. C'est en cette même année que la première église fut construite à Québec et c'est de notre cité que rayonne désormais sur l'Amérique du Nord la vivifiante lumière de la foi. Ce petit grain de sénévé jeté sur nos rives du Saint-Laurent a grandi ; il a étendu et multiplié ses rameaux et a donné naissance à une centaine de diocèses florissants.

En commémorant par des fêtes solennelles et par l'érection d'un monument ces chrétiennes origines et ce passé glorieux, vous contribuerez puissamment à rendre plus vive en-

core la foi de notre peuple. Le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Eglise et de notre entière soumission au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ.

C'est pourquoi, je souhaite vivement que, malgré les tristesses de l'heure actuelle, le succès le plus complet couronne vos efforts. Les membres du clergé feront, je n'en doute pas, tout leur possible pour vous aider à glorifier les apôtres de la première heure dont ils sont les dignes successeurs.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués en N. S.

L. N. Card. BÉGIN,
 Archevêque de Québec.

Convertis et Apostats

L'Action Sociale vient de refuter une nouvelle fausseté professée récemment chez nous, fausseté qui comme tant d'autres a poussé à l'ombre du libéralisme.

"Dans une cause plaidée, dit notre confrère, il n'y a pas longtemps à Québec, cause dont la plaidoirie et les jugements successifs et contradictoires ont été fécondes en tristes et surprenants enseignements, les avocats juifs, pour détruire la force des témoignages tirés des écrits et des aveux de juifs convertis au christianisme, ont prétendu qu'un juif qui se convertit au christianisme ne mérite pas plus de confiance qu'un chrétien qui apostasie.

Les juifs qui parlent ainsi sont peut-être excusables.

Ce qui est inexplicable, humiliant et dégoûtant, c'est de voir un chrétien professer publiquement, sur cette question, la même doctrine que les juifs, affirmer qu'un juif converti ne mérite pas plus de confiance qu'un chrétien devenu apostat de sa foi, mettre sur le même pied un Chiniquy excommunié, et un Drach ou un abbé Lémann estimés et honorés dans l'Eglise. D'après cet ignorant, il y aurait parité entre la conversion de saint Paul et l'apostasie de Chiniquy.

Que l'on ait pu entendre pareille iniquité énoncée par un chrétien qui mettait ainsi publiquement la vérité sur le même pied que l'erreur, la religion catholique sur le même pied que le judaïsme, l'obéissance à Dieu sur le même pied que la révolte contre lui, l'Eglise du Christ sur le même pied que la synagogue repudiée, il y a là, certes, un excès d'ignorance et d'intelligence qui surprend douloureusement. Mais lorsque l'on réfléchit aux doctrines professées chez nous depuis

d'intensité, si on peut dire, sans devenir moins douloureuse.

N'y a-t-il pas chez nous, comme ailleurs, depuis trop longtemps, un courant continu d'erreurs, qui enseigne que la vérité n'a pas plus de droit public que l'erreur, que tout dépend de la conscience d'un chacun, et qu'une conscience erronée a droit à autant de respect qu'une conscience droite et éclairée. On fait ainsi de la conscience individuelle, que l'on proclame libre et autonome, la règle du bon et du mauvais, et même du vrai et du faux."

La Société St-Vincent de Paul

La misère occasionnée chez nous par le manque de travail et la crise financière ne reste pas sans secours. La charité chrétienne, pour les catholiques, est dignement représentée par la Société Saint-Vincent de Paul dont le Conseil général pour tout le Canada est à Québec.

Le développement extraordinaire, depuis quelques mois, de cette admirable société est la meilleure preuve du grand effort qu'elle accomplit pour pouvoir soulager plus efficacement les misères et les infortunes qui se multiplient partout.

Lors de l'Assemblée générale tenue à Québec dimanche dernier, M. C.-J. Magnan, président général, a donné à ce sujet quelques chiffres éloquentes :

"A Québec le nombre des conférences est maintenant de 34, dont 16 de jeunes gens, qui secourent actuellement 500 familles.

Au Canada, il y a maintenant, en tout, 201 conférences soit 38 de plus qu'en 1913. C'est à Montréal surtout que l'augmentation a été la plus considérable ; il s'y en est fondue 30 depuis l'automne dernier seulement, grâce à la propagande faite par Sa Grandeur Mgr Bruchési qui désire voir des conférences de la Société St-Vincent de Paul dans toutes les paroisses de son diocèse.

Le nombre des conseils particuliers y est déjà de trois et il sera porté à sept ou huit avant longtemps. Les conférences secourent, dans cette ville, 1 992 familles et 10 258 personnes ; les deux fournaux économiques qui y existent ont distribué, depuis le mois de novembre, 66 755 soupes ou rations, surtout à des étrangers.

La ville de Montréal confie pour ainsi dire aux membres de la Société St-Vincent de Paul le soin de soulager la misère et elle lui a donné plus de \$50,000 et les conférences avaient déjà obtenu une somme égale à celle de différentes sources.

M. n'oublions aussi les conférences des Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de St-Georges de Beauce, de Fraserville, de Joliette, de Valleyfield, de Moncton et de Riverview, etc., etc., de formation à N.W. Westchester."

INTRODUCTION AU CHANT GREGORIEN

XV

Dans mon dernier article je mentionnais un moyen de découvrir les talents naturels chez les enfants pour former un chœur et même de futurs organistes.

Voici d'autres moyens tout aussi efficaces : Examiner les enfants dans chaque école, soit par l'institutrice, si elle en est capable, ou par le curé dans une de ses visites ou par le vicaire ou toute autre personne nommée par le Curé. Ou encore à la réunion des enfants pour le catéchisme.

Et voici comment on peut procéder pour connaître si l'enfant a la voix bien juste et une bonne oreille : Vous lui faites chanter une ou deux phrases ou un couplet de cantique ou partie de la messe.

Dès qu'il aura fini, faites-le reprendre sur un autre ton plus haut, s'il fait bien, faites-le reprendre encore plus bas, si c'est bien faites-lui chanter la même chose, sur des tons très différents, s'il subit cette épreuve sans broncher, vous êtes en présence d'un vrai talent musical qui pourra faire même un très bon organiste, par conséquent vous ferez bien de ne pas le perdre de vue et de voir à lui faciliter les moyens d'apprendre la musique. Montrez-lui d'abord le plain-chant, c'est-à-dire tout ce qu'un bon chantre doit savoir pour bien rendre le chant grégorien.

Vous vous apercevrez par sa grande facilité à apprendre les intervalles même les plus difficiles qu'il y a en lui les dispositions en germe de vrai musicien.

S'il est tel que je viens de le décrire je puis vous assurer qu'une année de solfège grégorien suffira pour le mettre en état de préparer seul son office pour le dimanche suivant.

Je suppose l'enfant rendu à l'âge de douze, treize ou quatorze ans, ne retardez pas à le confier à un bon organiste pour lui faire donner les leçons voulues. Ne vous hâtez pas trop de le rappeler, laissez-lui tout le temps nécessaire pour sa formation.

Il pourra peut-être au bout d'un an vous paraître une merveille, ne vous laissez pas éblouir : il lui faut beaucoup plus de temps pour une formation solide, vous dirai-je que même avec son grand talent naturel, il lui faudra au moins trois ans pour se mettre en état de faire de la belle et bonne musique, tout en continuant ses études musicales théoriques et surtout pratiques. J'ajouterai : si vous pouvez le confier aux grands maîtres de l'art musical religieux vous aurez le parfait organiste.

Qu'est-ce qu'un parfait organiste ? C'est celui qui peut surmonter facilement les difficultés des œuvres des grands maîtres.

Celui qui peut lui-même composer de la grande musique religieuse.

Celui qui, sachant bien l'harmonie, accompagne très bien à l'oreille n'importe quel chœur ou soliste par des accords discrets et variés et dans tous les tons.

Celui qui se garde bien de couvrir

les voix, mais les soutient habilement sans vouloir les conduire.

Le parfait organiste doit être apte à bien exercer son chœur et tenir à ce que chaque chantre prépare bien son office.

Une autre qualité très précieuse pour un organiste, c'est la *bonne humeur* : on dit généralement que la musique rend un peu nerveux ; ce sont surtout les fautes des chantres qui tombent sur les nerfs de l'organiste, de sorte qu'il lui est bien difficile de conserver toujours la même humeur ; cependant ceux qui ont tant soit peu d'expérience dans le chant et la musique sont unanimes à avouer que pour bien réussir en musique ou en chant il faut de la bonne humeur. Pour faire du beau chant et de la belle musique il faut que le cœur soit à la joie. Sans doute pas de badinage, pas d'idées noires non plus ; du courage, de la satisfaction manifestée pour tout acte de bonne volonté.

Savoir refouler bien au fond toute parole blessante ou décourageante.

Se mettre au-dessus de toute critique de quelque source qu'elle vienne.

Avoir à cœur de bien remplir son devoir sans s'occuper du qu'en dira-t-on.

Un bon organiste ne croit jamais être trop savant, c'est pourquoi il pratique tous les jours pour ne pas oublier, et conserve l'ambition de se perfectionner de plus en plus.

Surtout un bon organiste demeure en bon terme avec son curé.

Sans doute tous les curés ne sont pas musiciens, par conséquent il peut arriver qu'un bon curé donne à son organiste un avis qui soit contraire à la vraie science musicale. Que faire dans ce cas ? dire au curé qu'il ne connaît rien et s'insurger contre lui ? dans ce cas il vaudrait infiniment mieux fermer l'orgue et se contenter du chant sans accompagnement.

Non, un bon organiste n'agira pas de cette manière. Il tâchera de bien expliquer, avec patience, à son curé la vérité que celui-ci ignore et l'accord continuera de régner, accord infiniment précieux et gage infailible de succès.

A quel âge l'enfant pourra-t-il rendre de réels services comme organiste ? Je le suppose très bien doué, vous le confiez à un organiste à l'âge de 14 ans, à 17 ou 18 ans il pourra rendre de grands services. Mais, qui ne voit à quel danger ce jeune homme est exposé, par conséquent de quelle soins il doit être entouré par son curé et ses parents ?

Si la société était ce qu'elle devrait être, c'est-à-dire franchement chrétienne, il n'y aurait pas de difficulté, mais avec nos mœurs relâchées, avec surtout nos coutumes quasi païennes il est bien difficile à un jeune homme, à un âge si tendre, de ne pas se laisser entraîner presque à son insu.

Le grand danger c'est l'ivrognerie et par suite tous les désordres qui s'y rattachent.

Le même danger existe pour les chantres : on croit se donner de la voix en prenant un petit coup. Là-dessus, laissez-moi dire ce que j'en pense : il est assez facile de reconnaître un ivrogne par le timbre de sa voix, celle-ci n'est jamais nette, c'est un

timbre désagréable. La même chose existe chez les sobres mais qui se permettent un *tout petit coup* avant de chanter, il y a dans leur voix un je ne sais quoi qui ressemble au râle d'un malade. Voilà pourquoi je suis de l'avis de plusieurs qui prétendent qu'immédiatement avant de chanter, il ne faut rien prendre. Une petite promenade à l'air frais est tout ce qu'il y a de mieux : tout médicament sera plus ou moins nuisible.

Je me propose d'entrer dans plus de détails lors d'un article spécial sur ce sujet.

Un jeune organiste artiste est une perle précieuse qu'il faut conserver avec soin en l'entourant de précautions minutieuses. Je vois sourire certains individus en lisant cette assertion. Mais qu'ils regardent autour d'eux et ils verront les ravages de l'alcool dans des milliers d'hommes de talents non-seulement en musique, mais encore en loi, en médecine et dans tous les métiers. Que d'avenir brisés par cette funeste coutume ! que de pleurs trop tardives versées sur le sort d'hommes qui eussent illustré toutes les carrières !

Il est remarquable que très souvent ce sont ces grands talents de toutes sortes qui se livrent aux plus grands excès. Ces hommes semblent faits pour exceller en tout, rien de petit et de commun en eux, s'ils se livrent au bien ce sont de vrais apôtres, s'ils se livrent au mal ce sont de vrais agents du démon. En éloignant d'eux les occasions de chute, ils se livreront à leur profession et feront des merveilles.

Donc, jamais de petit coup à l'organiste ni aux chantres !

(A suivre.)

GREGORIEN.

Ce que les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas

La semaine dernière nous disions ici ce que réclament les Canadiens français de la province voisine par la voix de l'Association Canadienne française d'Education d'Ontario.

Maintenant, voici ce qu'ils ne veulent pas :

10. Les Canadiens français d'Ontario ne veulent pas d'écoles exclusivement françaises.

20. Ils ne veulent pas forcer les enfants de langue anglaise ou autres à étudier la langue française.

30. Ils ne veulent pas l'établissement d'un troisième système scolaire dans la Province.

40. Ils ne veulent chasser personne de la Province. Ils paient pour chaque pouce de terre qu'ils acquièrent.

50. Ils ne veulent pas supporter la confiscation des subventions scolaires qu'ils subissent depuis trois ans, parce qu'ils exigent pour leurs enfants l'étude efficace des deux langues officielles du Canada.

L'ASSOCIATION CANADIENNE.

FRANÇAISE D'EDUCATION

D'ONTARIO.

A. T. CHARRON, Président,
Alex. GREENON, Secrétaire.

Que penser de la Guerre ?

Question posée par un grand quotidien

Monsieur, que pensez-vous de la guerre ?

Et vous, mon ami, que pensez-vous du déluge ? Oh ! mais ce n'est pas du tout la même chose.

Je vous demande bien pardon, c'est exactement la même chose. Au déluge, Dieu a détruit le monde par l'eau, pour le renouveler ; aujourd'hui il va renouveler le monde par le fer, le feu, la famine et la peste. Les raisons d'un cataclysme épouvantable existent aujourd'hui, comme au temps de Noé. Dieu par l'Écriture nous fait connaître qu'il détruit le monde parce que son esprit n'habitait plus parmi les hommes. L'esprit de Dieu aujourd'hui n'habite plus dans les sociétés dégénérées chrétiennes, mais retournées à l'esprit païen.

On peut donc répondre à ceux qui nous demandent : Que penser de la guerre ? Que faut-il penser du déluge ?

Si aux jours de Noé les hommes, avant d'avoir de l'eau par-dessus la tête, fussent tombés à genoux sincèrement convertis pour implorer le pardon, comme les Ninivites, à la parole de Jonas, Dieu aurait changé son décret, il n'y aurait pas eu de déluge, la raison du châtiment disparaissant ; mais, les géants d'alors s'entêtèrent dans leur orgueil satanique, ils sont morts impénitents, et s'il y en eût de sauvés, comme nous le donne à entendre l'apôtre Saint Pierre, ce ne fut que le très petit nombre. Ils moururent dans leur endurcissement comme les habitants de Sodôme et de Gomorre et des villes voisines.

Quand Dieu se détermine à sévir contre les peuples coupables de crimes séculaires sa justice est inexorable.

L'anéantissement des grands empires d'Asie nous en fournit la preuve dans l'histoire sacrée et dans l'histoire profane. Ces puissances colossales s'affaissaient au moment où elles sont rendues à l'apogée de leur grandeur. Devenues inutiles aux desseins de Dieu, elles n'ont plus leur raison d'être, elles sont sapées par la base, et elles s'écroulent au grand étonnement du monde qui les croyait immortelles.

Les grandes puissances modernes, elles aussi, ne sont pas immortelles, elles seront châtiées ou détruites quand sera venue l'heure de Dieu.

Jésus-Christ disait aux Juifs qui se rassuraient en rappelant qu'ils étaient des enfants d'Abraham : Je puis faire des enfants d'Abraham avec des pierres.

Ne perdons pas de vue en parlant de la guerre que le but de la création du monde est de faire des élus pour le ciel. C'est cette vérité que le Maître du monde rappelle aux peuples de l'Europe à l'heure actuelle.

Quand ces peuples du vieux monde assez flagellés et décimés, se défont de leur orgueil et de leur impiété, tomberont à genoux et tendront vers Dieu des mains suppliantes, le soleil de la paix se montrera radieux.

Maintenant, que penser du Canada ? Voilà une réponse qu'on pourrait

peut-être mettre au concours. Nous sommes sur les lieux et, pour examiner la marche de nos affaires, il n'est pas nécessaire de bâtir des hypothèses. Prenons les faits.

Chose certaine, c'est que nous devons à Dieu un gros compte.

Au lieu de nous canoniser en exagérant nos vertus, il est bon et salutaire de temps à autre de parler de nos vices et de faire un bon examen de conscience.

Depuis au-delà de 50 ans nous avons accumulé sur nos épaules des responsabilités bien lourdes. Nous avons nos crimes nationaux; nos fautes sociales sont innombrables.

Il s'est commis en ce pays bien des injustices; des droits sacrés ont été violés.

Ceux qui sont âgés savent parfaitement que depuis cinquante ans notre société canadienne s'est considérablement émanicipée, sous la poussée du flot d'immoralités dites modernes, mais, en réalité très anciennes, puisqu'elles sont la renaissance du paganisme.

Et que dire de notre monde politique. Dans les affaires d'Etat, comme dans les affaires municipales la corruption nous gagne. Les fréquentes enquêtes instituées sur certains agissements d'hommes publics ont fait voir un mal profond et honteux. Le plus alarmant, c'est que nous paraissions nous familiariser avec la corruption, le vol, et tous les crimes politiques.

La conscience chez nous s'émousse rapidement.

La passion des amusements, des jouissances, du pouvoir, des richesses nous conduit à l'abîme.

Si nous persistons dans cette voie dangereuse nous sommes mûrs pour le châtement.

Pour être un jeune peuple nous avons cependant bien des défauts, bien des vices des vieux peuples.

A la vue du terrible fléau qui ensanglante et endeuille l'Europe, revenons donc de nous mêmes à la pratique des commandements de Dieu. N'attendons pas que le bras du Tout-Puissant s'abatte sur nous.

La leçon terrible que Dieu donne est pour l'univers.

JULES ROMAIN.

A dire aux Cultivateurs

Si les 160,000 cultivateurs du Québec, dit M. J.-D. Bastien, au cours d'une conférence agricole, élèvent chacun un veau, un mouton et récoltent deux minots de grain de plus que l'an dernier, cet effort représentera un surplus de production de \$8,000,000, soit \$50 par cultivateur.

Que tous ceux qui ont de l'influence sur les cultivateurs ne cessent de leur conseiller d'augmenter leur production.

C'est pour eux le meilleur moyen de servir l'Angleterre, de sauver le Canada de la banqueroute, de classer notre province en bonne place dans la Confédération, enfin de rendre l'agriculture et leur travail rémunérateurs.

REPONSE A " SEBASTIEN "

Dans sa lettre d'encouragement à Grégorien, le nouveau correspondant qui signe Sébastien a bien voulu s'occuper de moi. A le lire, on dirait que Musicien est sur le point d'être anathématisé pour avoir eu l'audace de soutenir que la notation moderne est d'une grande utilité dans l'interprétation du chant grégorien.

Je ne m'explique pas encore pourquoi la notation moderne semble être un épouvantail pour ces messieurs.

Sébastien dit: "Il n'est jamais venu à l'idée de personne d'apprendre le chant grégorien par la notation moderne".

Je vais prouver le contraire.

Vers le 24 février 1904, MM. Desclée, Lefebvre & Cie, imprimeurs du St-Siège et de la S. Congrégation des Rites, publiaient une deuxième édition d'un manuel de la messe et des offices, manuel transcrit en notation moderne avec, dans la préface, une étude assez complète sur la manière d'exécuter le chant grégorien selon la notation moderne. Et cette étude a été incluse dans la préface du manuel pour répondre à des vœux qui, depuis longtemps, avaient été exprimés de toutes parts, de la France, de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse, etc.

J'ai devant moi cette édition qui est appelée à donner un nouvel essor à la diffusion de la science grégorienne parmi nos populations. Et, en favorisant ainsi ceux qui préfèrent la notation moderne, les MM. Desclée n'ont pas désobéi au Pape; loin de là, ils ont reçu l'approbation entière de leur Ordinaire.

Le correspondant ajoute: "Il est faux de dire que les notes grégoriennes sont difficiles à apprendre". Et il m'en donne la preuve par le fait suivant: "M. l'abbé Bonhomme, de Paris, avait réussi, en deux soirs, à enseigner à des hommes, ignorant le chant, (300 hommes), le Puer natus est, le Gaudeamus, et le Christus factus est. Le troisième soir, ils exécutaient à l'Opéra de Paris, le Christus Factus est, et, Mme Sarah Bernhardt, émerveillée, inondait de ses sanglots la salle du concert".

Ce fait, rapporté avec un grand sérieux par Sébastien, se passait en 1880 de notre ère.

Eh bien, il faut, véritablement que Sébastien soit à bout d'arguments pour oser, devant des gens sérieux, apporter une preuve d'une si réjouissante fantaisie.

Mon honorable ami déclare ensuite: "Peu importe la rondeur ou le carré d'une note: qu'on obéisse au Pape, là est la question".

C'est cela, qu'on obéisse au Pape, c'est-à-dire que l'on exécute dans les églises le chant grégorien dans n'importe quelle notation.

Sébastien voudrait-il prétendre que nous désobéissions au Pape quand nous préconisons la notation moderne?

Sébastien serait-il plus catholique que le Pape lui-même?

Et le correspondant ajoute: "Il est vrai que nous n'avons qu'une civilisation de quatorze siècles à opposer à celle de Musicien".

Que vient faire ici la civilisation?

La civilisation des siècles passés, la civilisation de Sébastien et la civilisation de Musicien ont-elles quelque rapport aux questions qui nous occupent?

Le correspondant croit peut-être que la civilisation de Sébastien, sujet de France, est supérieure à la civilisation de Musicien, sujet canadien? Si telle est sa croyance, il se trompe amèrement. La civilisation de Musicien est celle qui, depuis toujours, s'est efforcée de travailler au maintien de la foi catholique, à la conservation de la langue française sur cette terre d'Amérique. La civilisation de Musicien a élevé et élève encore des croix dans toutes les parties du Canada, le plus beau pays du monde.

Tandis que la civilisation de Sébastien... Je m'arrête là. Je ne veux pas être désagréable à mon honorable ami.

MUSICIEN.

S. G. Mgr Labrecque

Et les persécutés d'Ontario

Chicoutimi vient d'avoir sa grande manifestation en faveur des persécutés d'Ontario.

S. G. Mgr Labrecque, qui n'a pu être présent à la réunion, a fait parvenir aux organisateurs une éloquente lettre d'approbation et d'encouragement, accompagnée d'une substantielle contribution.

En voici les passages essentiels:

"J'applaudis d'avance aux paroles éloquentes et convaincues que prononceront les orateurs distingués qui ont bien voulu se rendre à votre invitation, sans regarder aux fatigues d'un voyage assez pénible dans la saison rigoureuse. Avec eux, je réclame, comme Canadien français, comme citoyen britannique et membre de la hiérarchie catholique, le respect des droits sacrés qu'ont les Canadiens français de l'Ontario à l'usage de leur langue maternelle et aux écoles qui sont pratiquement le moyen le plus efficace de la conserver. Je suis heureux de constater, en cette région comme dans le reste de la province, l'élan généreux de notre race, qui élève toutes les aspirations au-dessus des intérêts de la politique et des partis, pour atteindre l'idéal de la justice égale pour tous et de la paix dans l'honneur.

Mais cette paix que nous désirons tous et qui est comme la mentalité propre à notre race, peut-elle exister là où les droits les plus sacrés sont foulés aux pieds, odieusement violés? Elle ne pourra jamais être rétablie que par la restauration des droits juridiques de nos frères de l'Ontario, et qui sont fondés sur le droit naturel, sur le droit des gens, sur les traités, sur la Constitution, sur les traditions séculaires de notre pays, et, à défaut de tout cela, sur les droits les plus élémentaires de tout individu à sa liberté personnelle.

C'est notre devoir, à nous qui habitons la partie la plus exclusivement française de la Puissance du Canada et de la Province de Québec, d'unir nos revendications les plus ardentes

aux réclamations si autorisées qui s'élèvent de partout, de l'enceinte parlementaire, de nos grandes institutions nationales d'éducation, des grandes villes de la Province, réclamations, qui ont trouvé leur écho le plus éloquent sur les lèvres des chefs de la hiérarchie catholique en ce pays.

Nous voulons, à notre tour et dans la mesure de nos modestes attributions, réclamer hautement que tout ce qu'il y a de Canadiens français dans toute la Puissance, et en particulier dans la Province d'Ontario, puissent exprimer dans leur langue, aujourd'hui comme dans l'avenir et toujours, leur fidélité à Dieu, l'amour pour les institutions de leur pays, et leur loyauté à notre bien-aimé Souverain, qui a le culte du respect des droits de tous ses sujets. Avec Son Eminence le vénérable cardinal Archevêque de Québec, nous disons à notre tour que si on interdit encore quelques années à la langue française, le seuil des écoles publiques, on ne fermera jamais sur elle ni les lèvres, ni les bourses, ni les cœurs."

Nanisme et Alcool.

Dans son ouvrage d'un grand intérêt (*Dieu et Science*) bourré de faits scientifiques, J. de la Perrière dit "qu'il est constaté qu'une alimentation alcoolique arrête le développement du squelette, amène de bonne heure la suture du crâne, et produit le nanisme".

Et il ajoute: "Les Japonais en usent pour faire des animaux nains, on a récemment créé par ce procédé des poules de Padoue de la dimension d'un poing".

On voit le danger de cette infernale et criminelle coutume de soigner ou encore de donner le sommeil aux enfants au moyen d'alcool ou de drogues à base d'alcool.

C'est là un sûr moyen de faire au physique des nains, des avortons, et des infirmes et au moral des alcooliques et des criminels.

Etrange langage d'un législateur

Cette année encore, M. Bickerdike a représenté à Ottawa son sempiternel projet de loi relatif à l'abolition de la peine de mort.

Le député de Saint-Laurent en déposant son bill a fait la déclaration suivante qui montre bien l'étrange mentalité de ce législateur:

"Tout ce que j'ai à dire, c'est que la peine de mort est un meurtre; c'est une institution qu'il est impossible de défendre au point de vue moral dans aucun pays chrétien. C'est une relique du triste règne de Néron."

Présenté ainsi le projet de loi de M. Bickerdike, ira de nouveau, heureusement et sûrement, au panier.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

LA VICTIME DE NOS EGOISTES

Le *Droit* d'Ottawa a tracé de main de maître la marche à suivre pour fonder une Caisse Populaire.

Les remarques préliminaires de son article sont à souligner :

"Lorsqu'il s'agit de prendre l'initiative du mouvement en faveur de la fondation d'une œuvre quelconque, on se laisse rebuter par des difficultés souvent imaginaires. On se dit : s'il fallait avoir un succès... Et alors on remet à plus tard, avec l'idée plus ou moins avouée de ne jamais commencer.

L'œuvre des *Caisse Populaires* est à notre avis, une pauvre victime de ces hésitations, de ces craintes puériles. Si bien que dans la province de Québec, alors qu'il devrait y avoir autant de caisses que de paroisses, on a à peine une centaine de fondations."

N'est-ce pas en effet une honte pour nous de voir progresser si lentement cette œuvre sociale ? On dira peut-être : c'est la faute des promoteurs des Caisse et les choses vont si lentement. Oui, c'est leur faute. Mais ils ont raison de la commettre. Trouvent-ils dans chaque paroisse le noyau nécessaire à la création et au bon fonctionnement de leur œuvre ? Les dirigeants ont-ils travaillé à le créer ce noyau ? Hélas, très souvent, non.

Presque partout, ils se buttent à l'égoïsme du petit groupe de meneurs de chaque localité.

Dans la province de Québec, nous aurons des Caisse partout le jour où nos jeunes de l'A. C. J. C. seront devenus les professionnels dirigeants de nos paroisses. Alors ils prendront sûrement en main cette œuvre salutaire destinée à sauver notre agriculture et à nous émanciper sur le terrain économique des financiers étrangers.

D'ici là, il nous faut patienter et avancer lentement.

Une autre remarque très juste de notre confrère le *Droit* mérite d'être soulignée :

"Il faut, dit-il, à la tête de l'œuvre dans chaque paroisse un homme intelligent, un véritable apôtre, qui ne doit attendre d'autre récompense que la certitude d'avoir fait du bien à ses compatriotes. Et ce ne sera pas pour lui la moindre !

Cet apôtre, s'il veut que l'œuvre se perpétue après lui, devra éviter de tout accaparer. Ce zèle outré, pourrait avoir de sérieuses conséquences. Ce qu'on exige de lui c'est surtout de faire de l'apostolat. Imprimer un mouvement décisif à l'œuvre, initier tous les officiers, sans exception, au fonctionnement de la Caisse, laisser à chacun l'initiative de sa charge, tout en exerçant une surveillance efficace et non gênante, voilà les principales qualités de l'âme dirigeante d'une *Caisse Populaire*."

Le conseil est judicieux.

C'est cette âme dirigeante qui nous manque généralement.

C'est donc elle qu'il faut chercher à découvrir, qu'il faut former même partout où elle ne se trouve pas.

C'est vers cette élite vaillante qui sort des rangs de l'A. C. J. C. que l'œuvre des Caisse, Populaires attend avec confiance et assurance les grands succès de demain.

J.-P. LEFRANC.

Une réponse à une lettre mal inspirée

Nos compatriotes d'Ontario viennent d'adresser à S. G. Mgr Gauthier une énergique et fière protestation en réponse à la lettre audacieuse, pour ne pas dire plus, de M. l'abbé Whelan, sur la question bilingue, lettre qui a été hospitalisée avec empressement et joie par la presse sectaire :

A Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier, Archevêque d'Ottawa.

Monseigneur,

Nous, sous-signés, officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, dûment élus, et représentant les intérêts généraux des Canadiens français de la Capitale, venons déposer aux pieds de Votre Grandeur nos protestations les plus énergiques pour revendiquer l'honneur du regretté Monseigneur Duhamel, votre prédécesseur au siège archiepiscopal d'Ottawa.

Attendu qu'il est paru dans un organe anglo-protestant, l'*Ottawa Evening Journal*, du 13 février 1915, une lettre ouverte à l'adresse de Son Eminence, le Cardinal Bégin, et de Sir Lomer Gouin, lettre signée par M. l'abbé M. J. Whelan, curé de la paroisse St-Patrick d'Ottawa.

Attendu que cette lettre, couvrant une page presque entière du *Journal*, et affublée de titres et de sous-titres sensationnels, a créé une profonde impression chez le public de langue anglaise comme chez celui de langue française, chez les protestants comme chez les catholiques ;

Attendu que la lettre en question est un exposé inexact de l'imbroglio scolaire ontarien, qu'elle est blessante pour un prince de l'Eglise que nous vénérons, Son Eminence le Cardinal Bégin ; et pour nos compatriotes de la province de Québec ;

Attendu que la dite lettre renferme des assertions fausses, malveillantes et calomniatrices à l'adresse d'un Saint Evêque disparu, le très regretté Monseigneur Duhamel ;

Attendu que cette lettre contient des allusions déplacées à l'endroit de la controverse de l'Université Laval ; qu'elle rappelle et exploite indignement l'agitation faite autour de la succession de Monseigneur Duhamel ;

Les officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa tiennent à enregistrer devant vous, Monseigneur, les déclarations suivantes :

Il est faux, absolument faux, que le regretté Monseigneur Duhamel ait jamais favorisé les querelles de race dans le diocèse d'Ottawa ou ailleurs.

Il est faux, absolument faux, qu'il ait agi en quoi que ce soit au détriment des catholiques de langue anglaise pour le bénéfice de ses compatriotes.

Il est archi-faux que Monseigneur Duhamel ait jamais tenté d'imposer

l'étude du français aux enfants de langue anglaise et qu'il ait favorisé les écoles bilingues au détriment des écoles catholiques de langue anglaise.

Il est faux, absolument faux que Monseigneur Duhamel ait provoqué par son intolérance les difficultés scolaires qui ont obligé les Frères des Ecoles Chrétiennes à abandonner la direction des écoles séparées d'Ottawa ou d'ailleurs.

Il est faux que les Canadiens français soient les agresseurs dans la pénible lutte qui se fait actuellement autour des écoles bilingues, et qu'ils veuillent nuire en quoi que ce soit à leurs coreligionnaires de langue anglaise, ou à toute autre classe de citoyens du pays.

Nous désirons manifester notre sympathie la plus affectueuse à Son Eminence le Cardinal Bégin, de ce que son nom ait été malicieusement pris à parti quand il voulait exercer un devoir de charité chrétienne envers les Canadiens français persécutés de l'Ontario et travailler par là à ramener la paix parmi les catholiques de cette province.

Nous avons connu personnellement le vénéré et saint évêque que fut Monseigneur Duhamel, son souvenir est encore vivace dans nos mémoires ; les injures et les calomnies à son adresse nous ont profondément affligées et si ce n'eût été de notre profond respect pour le caractère sacré du prêtre, nous aurions prié d'autres moyens pour venger l'honneur de Monseigneur Duhamel.

Nous protestons aussi vigoureusement que possible contre les imputations calomniatrices à la mémoire du défunt archevêque d'Ottawa dont la carrière épiscopale a été empreinte de piété, de zèle apostolique, de sage administration, et dont le grand cœur d'apôtre, débordant de charité et de vertu, bien servi d'ailleurs par une intelligence d'élite et par un jugement profond, n'avait d'autre ambition que de préserver la foi de ses ouailles contre toute contamination.

En outre, laissant aux autorités ecclésiastiques le soin de juger la conduite de M. l'abbé Whelan, nous protestons avec toute l'énergie possible, comme pères de famille, et aux noms des pères de famille qui nous ont confié la défense de leurs intérêts, nous protestons contre la lettre perturbatrice de M. l'abbé M. J. Whelan en date du 13 courant, lettre qui ne peut avoir d'autres résultats ; premièrement que d'aviver l'antipathie de race entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française ; deuxièmement que de diminuer le catholicisme dans l'estime de la population protestante du pays, en donnant le spectacle de divisions malheureuses et d'ambitions mesquines ; troisièmement que de nuire aux règlements de la question scolaire bilingue.

De plus nous désirons affirmer devant vous, Monseigneur, que comme pères de famille nous avons constaté avec regret que cette campagne injuste contre les écoles bilingues diminue le respect de l'autorité chez nos enfants.

Les Canadiens français sont chez eux en Ontario, ils ne consentiront jamais à abandonner des droits qu'ils

considèrent sacrés pour eux. Ils veulent la paix, mais une paix honorable, appuyée sur les principes de la justice et de l'équité.

Nous venons en conséquence, Monseigneur, déposer aux pieds de Votre Grandeur, avec l'assurance de notre entier dévouement à l'Eglise, nos sincères protestations qui sont celles des 250,000 Canadiens français de l'Ontario.

Et nous avons l'honneur d'être, Monseigneur,

Vos fils dévoués,

Les Membres de la Société
Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Par SAMUEL GENEST,
Président.
ALEXANDRE GENON,
Secrétaire.

Aide aux Canadiens français d'Ontario

On se fait un point d'honneur de
protester et de souscrire

Les adhésions continuent d'affluer tous les jours ; chacune apporte sa parole d'encouragement et sa généreuse obole pour les "blessés" de chez nous. Au début de cette grande campagne de secours l'A. C. J. C. a convoqué un peu partout, pour éclairer l'opinion, de solennelles réunions patriotiques où nos plus distingués compatriotes du monde ecclésiastique et civil ont fait appel à la justice et prononcé des paroles d'émouvante protestation. Qui ne se rappelle la réunion du Monument National de Montréal, la solennelle assemblée de l'Université Laval de Québec, les manifestations de Sherbrooke et d'Ottawa. Ces ralliements patriotiques ont été immédiatement suivis d'une fête patriotique à Lévis, d'une magnifique assemblée à Chicoutimi, d'une séance publique donnée à St-Henri de Montréal par les Amis du Devoir ; partout enfin sur la côte de Beupré comme à Rimouski, à St-Hyacinthe comme à Trois-Rivières les conférences et les collectes se sont multipliées.

Nos bonnes paroisses rurales ont vite fait d'emboîter le pas et de proclamer à leur tour que la province de Québec toute entière protestera, souscrira, réclamera aussi longtemps que le gouvernement d'Ontario, abusant de la force, violentera des citoyens de ce pays en les privant injustement de leur liberté scolaire.

Merci à la vaillante paroisse de Lanoraie qui a consacré \$43.00 pour les écoles bilingues d'Ontario ; "j'aurai peut-être quelques piastres à vous remettre plus tard", ajoute son dévoué curé, M. l'abbé G. A. Picotte.

St-Camille de Wolfe, envoie \$10.00, c'est l'obole "du curé, de quelques institutrices et d'un bon nombre d'écopés de nos écoles ; ils ont été heureux de donner pour leurs petits frères d'Ontario persécutés par les Prussiens du Canada", nous assure-t-on.

St-Alphonse d'Youville envoie \$15.00, St-Hilaire de Rouville, \$32.00 ; un médecin de Maniwaki accompagne sa souscription de cette réflexion en-

encourageants : "Qu'il me fait plaisir de pouvoir contribuer à cette belle œuvre pour nos frères d'Ontario". — "Je tiens à vous féliciter ainsi que vos camarades d'avoir su organiser cette collecte et d'en faire un succès", nous dit un autre souscripteur. Voilà bien le sentiment des nôtres, et il est universel puisqu'un compatriote de Boston, M. N. Lavergne, nous transmet du Massachusetts sa précieuse souscription avec une parole de touchante sympathie "pour nos frères d'Ontario".

Il nous est aussi agréable d'accuser réception d'une somme de \$21.28 que les élèves du Patronage de Lévis ont souscrite pour la défense de la langue française. Sous la direction des Frères Maristes le Patronage poursuit une belle œuvre, il s'acquiert aujourd'hui un nouveau titre à la reconnaissance publique.

M. le curé L. E. Boily de St-Jérôme Métabetchouan, comté du Lac St-Jean ajoute la contribution de ses paroissiens à la belle souscription personnelle qu'il nous faisait parvenir au cours du mois dernier. C'est \$89.40 que les paroissiens de St-Jérôme versent aujourd'hui dans la caisse de secours des écoles ontariennes. Sur ce montant le conseil municipal de la paroisse a souscrit \$25, le conseil municipal du village \$25 également, les enfants des écoles du village \$12, les enfants des écoles de la paroisse \$7.65, MM. David Angers et Georges Perron \$5 chacun, M. l'abbé A. Degagné, vicaire et M. André Plourde \$2 chacun, et suivent plusieurs autres souscriptions de \$1 00 à 25 sous. Les paroissiens et les autorités de Saint-Jérôme Métabetchouan méritent les plus beaux éloges ; nous les remercions de tout cœur et les citons en exemple au pays tout entier.

La paroisse de Longueuil fait tenir à l'A. C. J. C. une souscription qui n'a pas moins de valeur, c'est une somme de \$200 transmise par M. le curé J.-G. Payette comme offrande de la paroisse de Longueuil. Merci aux généreux donateurs ; honneur à Longueuil.

Une excellente dame de Eel Brook, N.-E., écrit "Je vous envoie ma faible contribution pour nos chers "blessés d'Ontario". Hélas Monsieur, nous souffrons nous-mêmes ici d'un régime qui malheureusement diminue nos forces et annihile bien des volontés... c'est pourquoi je suis si sincèrement avec vous dans le beau mouvement qui se dessine... Veuillez croire toujours à mon entier dévouement à la juste et sainte cause pour laquelle vous vous prodiguez et recevez mes plus chaudes félicitations."

Enfin l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française par l'entremise de son trésorier général, M. Emile Girard, accuse réception d'autres souscriptions nombreuses et adresse un cordial merci à tous les généreux donateurs.

On est prié d'envoyer toute souscription à l'ordre de : M. Geo. Amable Laprise, trésorier du Comité régional québécois de l'A. C. J. C., 209, rue St-Jean, Québec.

LE COMITÉ

L'Affaire Mousseau

M. Bérubé, député de Témiscouata à l'Assemblée législative de Québec a présenté une motion qui a remis sur le tapis l'affaire Mousseau.

C'est en effet la réouverture de l'enquête sur les accusations de péculat portées contre certains législateurs que réclamait M. Bérubé.

On se souvient que l'hiver dernier lors de l'enquête, au moment psychologique, le principal accusé et témoin M. J. O. Mousseau fut soudainement frappé d'une maladie étrange, mystérieuse et ne put comparaître.

De ce fait l'enquête ne fut pas complète et certaines dessous furent inexplicables, certaines accusations graves restèrent non jugées.

Maintenant M. Mousseau est parfaitement rétabli et vaque à ses affaires comme autrefois.

En toute justice pour M. Mousseau et pour ses anciens collègues les législateurs mis en cause, pour l'honneur de la province et de la législature la députation ne pouvait pas décemment refuser la demande de M. Bérubé.

Après une longue discussion la motion Bérubé a été rejetée par un vote de parti.

Ce geste de la majorité est un nouveau scandale à ajouter à tous les scandales sortis de cette sale et triste affaire.

Seuls les coupables, s'il y en avait encore, pouvaient craindre la lumière.

Comme la grande majorité de nos législateurs est sûrement étrangère à l'affaire Mousseau, nos députés avaient le devoir de se disculper publiquement.

Ils ont manqué une bonne occasion de rendre public tous les dessous du scandale et d'établir les responsabilités.

Maintenant si les soupçons continuent de planer sur certains législateurs, ceux-ci ne doivent s'en prendre qu'à la majorité qui a brutalement étouffé la voix de la vérité.

Par le commencement

La Vérité a eu la note juste, il me semble, en jetant un peu d'eau froide sur le fameux projet de faire venir des centaines d'experts belges à Québec et de leur construire des maisons.

Selon moi, on procède par la fin dans cette affaire.

Pourquoi, en effet, avant de songer à bâtir des maisons pour les ouvriers étrangers qu'on veut faire venir, ne s'occupe-t-on pas de chercher d'abord chez nous ces ouvriers. Il y a à Québec une armée de bons travailleurs qui réclament de l'ouvrage pour pouvoir donner le pain quotidien à leur famille. Et il n'y a aucun doute que parmi ces sans travail un grand nombre est apte à devenir de bons armuriers ; on n'a qu'à les former. On verra alors que le nombre des experts à faire venir sera considérablement diminué.

D'ailleurs il est de sagesse élémentaire qu'avant de se mettre à construire des centaines de maisons pour loger ces experts armuriers, il faut d'abord avoir la certitude que nous pouvons embaucher ces ouvriers belges dont il

est question.

La lettre récente de M. Godfroy Langlois laisse entendre que, par suite des formalités exigées et pour plusieurs autres raisons, il est à peu près impossible pour les Belges de quitter la France, la Hollande et l'Angleterre.

Commençons donc par le commencement, c'est-à-dire, voir s'il ne serait pas possible de trouver à Québec même la grande majorité des ouvriers nécessaires pour la nouvelle armurerie.

Il faut craindre de créer chez nous un développement factice qui ne servirait qu'à augmenter la crise financière.

C'est bien ce qui arriverait si l'on engageait à la légère un capital considérable pour des maisons de rapport qui resteraient sans locataires.

Donc faisons preuve de gros bon sens, de prévoyance et de sagesse.

QUEBECQUOIS.

Le Clergé demande réparation

À la belle protestation de la Société nationale des Canadiens français d'Ontario contre la lettre de M. l'abbé Whelan, il faut ajouter celle du clergé du diocèse d'Ottawa.

Nous en donnerons le texte la semaine prochaine.

Contentons nous pour l'heure de citer les quelques lignes énergiques qui terminent cette nouvelle protestation, adressée à S. G. Mgr Gauthier.

"D'un cœur unanime, nous venons protester contre l'outrage public, infligé à la mémoire de Mgr Duhamel par l'un de nos confrères qui honoré de sa confiance, fut le secrétaire de l'illustre défunt, et par lui chargé de la plus belle paroisse anglaise de la capitale.

Pour venger la mémoire outragée de Mgr Duhamel, pour réparer le scandale donné aux fidèles, pour l'honneur de l'église d'Ottawa dont vous êtes le chef, Monseigneur, nous demandons que réparation soit faite, et que l'auteur soit empêché de poursuivre son rôle néfaste."

Le Vatican et la Belgique

On a déclaré officiellement au Vatican que la démission du baron d'Erp, ministre belge accrédité près le Saint-Siège, ne saurait être interprétée comme la conséquence d'un manque de cordialité qui existerait dans les relations du gouvernement belge et celles de l'Eglise. Monsignor Tacci, nonce papal en Belgique, reste à son poste. Le gouvernement belge a désigné, pour succéder au baron d'Erp M. Vandenhovel, homme d'Etat.

Le baron d'Erp est avancé en âge. On considère qu'un diplomate plus jeune sera plus en mesure de rendre service à la Belgique.

Décès de Mgr Baril

Mgr Baril vicaire général du diocèse des Trois-Rivières et principal de l'Ecole Normale est mort le 17 février. Il était âgé de 67 ans.

Ses funérailles ont eu lieu avec pompe samedi, aux Trois-Rivières.

PLUS DE TROIS MILLE ANS DE GUERRE

Le Temps de Paris dans ses commentaires sur l'action du dernier congrès socialiste de Londres, prémunit le peuple contre l'idée que la guerre puisse être abolie. Il dit :

"Des statistiques montrent que de l'année 1596 avant Jésus-Christ à 1861 de notre ère, il y a eu 227 années de paix et 3,130 de guerre ; cela donne une moyenne de une année de paix pour quinze années de guerre."

EN PASSANT

L'Angleterre et le Saint Siège Le gouvernement anglais, lions-nous dans la

Semaine Religieuse de Québec, ne s'est pas borné à nommer un envoyé spécial auprès du Saint-Siège ; il travaille à rendre plus faciles et plus directes les relations entre le Vatican et les catholiques de l'Angleterre.

Pour cela il a permis d'exempter de la censure militaire toute la correspondance échangée entre le Saint-Siège et les sujets britanniques, à la seule condition que cette correspondance passe par les mains du Cardinal Bourne.

C'est là un acte de déférence qui sera de nature à rendre les relations plus cordiales encore entre le Saint-Siège et l'Angleterre. Cette puissance est d'ailleurs la seule, à part l'Autriche-Hongrie, qui ait agi de la sorte, bien que le Souverain Pontife ait demandé une pareille exemption à tous les gouvernements en guerre.

—o—

Les pionniers de ce Pays L'honorable M. Meighen, solliciteur général du Canada,

au cours d'un dîner à Ottawa, a courageusement rappelé des vérités qu'on est trop généralement porté à oublier dans l'Ontario, surtout à l'heure présente, oubli qui est la cause de divisions bien regrettables et nuisibles au Canada.

"Il ne faut pas perdre de vue le fait que les Français sont les pionniers de ce pays et que leurs descendants ont contribué plus que tous les autres à son développement.

Les citoyens de langue anglaise devraient avoir un plus grand respect pour la province de Québec. Il est indispensable que la race anglaise sympathise avec la race française en Canada, et que les frictions entre ces deux races disparaissent, si l'on veut faire de ce pays une nation unie et prospère."

Mort du général Meyssonier

Une dépêche de Lyon annonce la mort du général Meyssonier, du cadre de réserve.

Le défunt qui était un fervent catholique est bien connu à Québec.

Il fait partie de la délégation française qui visita Québec et assista au Congrès eucharistique de Montréal.

UNE SOURDE-MUETTE AVEUGLE

Ce que peut le dévouement chrétien

Il se poursuit depuis trois ans à l'Institution des Sourdes-Muettes, dirigée par les Sœurs de la Providence, à Montréal, une expérience d'une exceptionnelle importance, et qui mérite d'être consignée ici pour l'histoire.

Il y aura bientôt quatre ans, M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes, découvrait dans une famille de Saint-Gédéon de Beauce, une fillette sourde-muette-aveugle, âgée de 16 ans, se traînant plutôt qu'elle ne marchait, et dont l'intelligence était encore absolument endormie. La vie animale seule se manifestait par des cris et certains mouvements dictés par l'instinct de vivre. Ludivine Lachance, c'est son nom, ne pouvait ni s'habiller, ni se donner aucun soin de toilette personnelle. Elle n'avait même pas, comme les sourdes-muets ordinaires, des yeux au service de son âme.

Alors que les sourdes-muets éprouvent la plus grande joie à voir le plus pâle rayon de soleil, tout ce qui vit autour d'eux, et trouvent dans les images un moyen facile d'acquiescer quelques connaissances, Ludivine était plongée dans une nuit profonde, et son âme, absolument en prison, ne soupçonnait nullement l'existence de son divin Créateur.

Les parents Lachance consentirent avec peine à laisser partir leur enfant pour Montréal : ils ne pouvaient s'imaginer qu'il fût possible de lui donner les moindres notions de la plus élémentaire éducation. M. l'abbé Deschamps et deux Sœurs de la Providence, qui se rendirent sur place pour étudier le cas extraordinaire de Ludivine Lachance, finirent par convaincre les parents de cette malheureuse "âme en prison" de la possibilité de faire du bien à leur enfant au point de vue de sa santé et peut-être de son intelligence.

Et voilà donc, le 28 juin 1911, Ludivine Lachance, grâce au dévouement des Sœurs de la Providence et à la générosité du Comité de l'Œuvre des Sourdes-Muets de Québec (1), installée dans la magnifique institution de la rue Saint-Denis, à Montréal.

Qu'est-il advenu depuis trois ans, de cette enfant absolument dépourvue, mais ayant une âme créée à l'image de Dieu, et destinée au bonheur éternel. C'est un sentiment de charité chrétienne qui a engagé les Révérendes Sœurs de la Providence d'entreprendre l'éducation de l'être le plus misérable qu'on puisse s'imaginer : une enfant sourde-muette-aveugle ! L'une d'elles, la Révérende Sœur Angélique-Marie, qu'elle me pardonne de donner ici son nom de religieuse,

(1) La Société de Saint Vincent de Paul de Québec a établi, depuis une vingtaine d'années, un Comité spécial qui pourvoit à l'éducation des enfants sourdes-muets des familles peu fortunées de l'archidiocèse de Québec. En 1914, 55 enfants sourdes-muets, 25 filles et 27 garçons, ont été placés à Montréal : les premières chez les Sœurs de la Providence et les seconds chez les Clercs de Saint-Viateur.

c'est mise courageusement à l'œuvre : priant, étudiant, observant. Et le jour et la nuit, elle s'attacha à cette pauvre mais bientôt chère Ludivine Lachance. Il fallut d'abord révéler Ludivine à elle-même, et par le seul sens du toucher l'initier aux soins personnels les plus élémentaires ; l'habituer à s'habiller, à se déshabiller et lui apprendre à marcher. Ce qui ne se fit pas sans maintes peines et difficultés. Mais le dévouement et la persévérance, soutenues par le sublime amour du salut des âmes, triomphèrent des obstacles tenus pour insurmontables par tous.

Voici les progrès accomplis en trois ans par Ludivine (2) :

Première année

Pendant cette année, des exercices gymnastiques tels que :

1. — Marquer le pas sur place, la pointe du pied, les talons l'un après l'autre, sauter sur la pointe du pied, les pieds ensemble.

2. — Plier les genoux, l'un après l'autre, plier les deux genoux ensemble.

3. — Se plier le buste en avant, en arrière, sur le côté droit et le côté gauche.

4. — Lever les bras horizontalement, verticalement, appuyer les poings sur les hanches, toucher la terre avec le bout des doigts.

Ses membres étant enflés, ces exercices lui firent un bien énorme.

On lui a aussi appris les éléments premiers de l'éducation chrétienne. Elle ignorait tout.

Deuxième année

Pendant sa deuxième année d'étude, l'enfant a appris 60 mots qu'elle peut reproduire par signes, comprenant parfaitement ce que ces mots signifient.

EXERCICES D'OBSERVATION : Séparer des pailles d'avec des cercles de papier et les enfiler comme suit : une paille et un papier. Ces chaînes ont servi de décoration.

OCCUPATION MANUELLE : Tresser des paniers avec du jonc. Parfumer. Carder.

Modeler avec de la plastiline. Enfiler des perles. Ce programme considérable, si l'on tient compte du point de départ, a été rempli en dépit de trois mois de repos, que Ludivine dut prendre pour cause de maladie.

Troisième année

Nomenclature : 130 mots.

Ces mots ont été appris occasionnellement. Elle peut maintenant demander par signes, tout ce dont elle a besoin : mets, vêtements, objets dont elle se sert au travail.

Courtes prières apprises par signes : "Jésus je vous aime" (Elle baise le crucifix) "Mon Dieu ! bénissez ma classe. — Mon Dieu ! Bénissez ma nourriture. Mon Dieu ! je vous remercie." Elle aime à mettre son voile pour aller à la chapelle.

EXERCICES D'OBSERVATION : Distinc-

(2) En décembre 1914, j'ai visité la classe de Ludivine Lachance et ai vu sa dévouée et habile maîtresse à l'œuvre. Ce que cette pauvre enfant a appris en trois ans en dépit d'une santé plus que délicate, m'a vraiment étonné.

ti n des formes et des longueurs. Alphabet "Braille" : Elle distingue les cinq premières lettres de l'alphabet. Elle palpe une lettre "Braille" et elle fait la lettre dactylographique.

TRAVAUX MANUELS : Empaillage de chaises. Tapis tressés et cousus, Petites corbeilles de jonc (tressées). Fleurs artificielles.

GYMNASTIQUE avec les massues et avec l'appareil : *The Standard Wrihtly Exerciser*.

DÉLAISEMENT : Marche en plein air trois fois par jour.

Ludivine est sous les soins de deux médecins dont l'un est spécialiste pour le nez, la gorge et les oreilles.

Elle reçoit des traitements médicaux durant une heure chaque jour, souffrant de débilité générale.

Ces progrès de trois années, progrès que nous avons pu constater personnellement, sont tout simplement merveilleux.

Pour apprécier à son mérite la tâche accomplie par les dévouées Sœurs de la Providence, il faut se rappeler dans quel état Ludivine Lachance fut trouvée par M. l'abbé Deschamps, en 1911.

De cette malheureuse infirme, mise inerte, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance, la Sœur qui lui fut donnée pour maîtresse, plutôt pour mère, pour guide de tous les instants du jour et de la nuit, sut, en moins de trois ans, faire une jeune fille d'une exquise propreté, s'habillant elle-même, seule, veillant à sa toilette, marchant et se conduisant sans le secours de personne à travers la maison. Plus que cela, l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de Ludivine est ébauchée, comme l'indique le programme ci-dessus. J'ai été témoin des surprises et des joies de Ludivine, chaque fois qu'elle réussissait à remplir une tâche indiquée par sa maîtresse ou à vaincre une difficulté proposée. J'ai vu sa figure s'épanouir lorsqu'on l'invita à s'agenouiller devant un petit oratoire. Cette âme "en prison" peut déjà franchir les épaisses murailles qui lui défendaient naguère toute excursion dans le domaine intellectuel ou moral. Les lumières de la Foi et les rayons de l'Espérance commencent à ensoleiller cette intelligence encore hier plongée dans l'obscurité.

Hélas ! jamais ses yeux ne s'ouvriront à la lumière du jour ; jamais ses oreilles l'entendront la voix de son père et de sa mère ; jamais ses lèvres n'articuleront une parole humaine.

Mais au moins, grâce au zèle pieux et intelligent d'une dévouée Religieuse, grâce à une science pédagogique spéciale, admirable, Ludivine Lachance verra bientôt clair en son âme qui jouira du Jonc de Dieu, sera capable de connaître, aimer et servir librement son Créateur et son Rédempteur.

Les Sœurs de la Providence, par l'une d'entre elles, écrivent depuis trois ans la page la plus admirable de l'histoire de l'enseignement au Canada, au début du vingtième siècle.

C.-J. MAGNAN

Nous prions tous les retardataires de bien vouloir se mettre en règle avec l'administration.

Mgr Langevin encourage la résistance

Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de St-Boniface, dont le diocèse comprend une partie de la province d'Ontario, écrit, nous apprend le *Droit*, une lettre bien conseillante pour l'Association d'Education. Du fond de sa retraite du Texas où il est allé demander aux chauds rayons du soleil du midi le rétablissement de ses forces épuisées, le grand blessé des luttes scolaires de l'Ontario envoie ses sympathies aux valeureux patriotes qui combattent pour le respect des traités et de la foi jurée.

Cette lettre de Monseigneur Langevin est un autre document précieux à conserver pour l'histoire des luttes scolaires en Ontario. La voici :

{ St. Peter's Novitiate,
Mission, Texas,
6 février 1915.

A Monsieur le Président de l'Association d'Education des Canadiens Français d'Ontario, Ottawa, Canada.

Monsieur le Président,

Je tiens à vous envoyer du fond du Texas, ma contribution ci-incluse, cent piastres, pour la défense des écoles bilingues, franco-anglaises, d'Ontario, parce que si c'est en ce moment une question de langue et de droits nationaux sacrés, c'est en définitive une question de religion.

Quelques journaux orangistes ont déclaré carrément qu'ils en voulaient aux écoles catholiques, et nos écoles ne sont que l'avant-mur qu'ils assaillent pour arriver à la citadelle. Vous avez donc droit, non seulement à la sympathie de nos compatriotes dans tout le Dominion, mais aussi à celle des catholiques qui ont souci, avant tout, des intérêts de l'Eglise ; et, comme archevêque dans la province d'Ontario, je vous félicite et je vous dis "bon courage." Dans un pays de liberté comme le nôtre, avec notre admirable organisation couronnée par la fondation d'un journal puissant, et après nos vaillantes luttes passées, vous ne pouvez manquer de réussir si vous avez persévéré. Il faut peu d'hommes résolus et debout avec de fortes convictions et une énergie indomptable pour remporter la victoire comme nos compatriotes de la province de Québec qui ont conquis eux-mêmes leur liberté politique et religieuse et qui donnent à tout le Canada l'exemple du respect de la Constitution et des droits des minorités.

Le drapeau britannique que nous avons toujours servi loyalement, parfois même au prix de notre sang, et qui, sans nous, ne flotterait plus ni à Québec ni à Winnipeg, nous doit bien de protéger nos droits à la foi catholique et à la langue de nos aïeux. Vous faites donc une grande œuvre de liberté et de justice en luttant pour les droits des pères de famille dans l'école, et c'est de tout cœur que je vous bénis afin que la paix règne enfin dans la justice.

ADÉLARD, O. M. I.,
Arch. de St-Boniface.

OU ALLONS-NOUS ?

Le nombre de banques pourvues de chartres diminue chaque année.

Avons-nous sujet de nous en réjouir ? Nous ne le croyons pas.

Si le système de l'absorption des petites banques par les grandes continue, si ces dernières conservent et augmentent leurs trop nombreuses agences qui poussent des ramifications jusque dans les plus petites campagnes, avant dix ans nous aurons le Trust de l'argent. Nous en avons pourtant déjà assez d'autres.

Quoi qu'on en dise, le monopole, quelle qu'en soit la forme, mène à l'exploitation du public. Et, celui-là aussi nous en fera voir de belles !

Il rendra tout-puissants certains individus qui, à leur guise, feront les gouvernements et ... les renverseront. Déjà la chose se pratique. Le dieu argent joue un rôle assez considérable dans les parties sans qu'il soit nécessaire de lui donner de nouveaux atouts.

Fatalement, ce Trust détruira les petites industries locales. Il l'a bien déjà fait pour le charbonnage. Ce qui pis est, il ruinera sûrement notre agriculture qui agonise, faute d'un Crédit organisé.

Mais, revenons à nos moutons.

Nous disons donc que le nombre de banques diminue sensiblement.

Voyons plutôt. En mai 1908, trente cinq (35) banques avaient fait rapport au gouvernement. Depuis, trois nouvelles ont vu le jour. Mais sept sont tombées en déconfiture et neuf ont été absorbées. Il ne reste donc plus aujourd'hui que vingt deux (22), soit moins que les 3 du nombre des banques autorisées en 1908.

Et quelles sont les Banques qui ont fermé leurs portes, dans les six dernières années ?

Nommons-les par ordre chronologique. Ces sept banques sont : *Ontario, St-Jean P.Q., St-Hyacinthe, S. Stephens, N.-B., Farmer, Sovereign, Vancouver*. La chute de plusieurs d'entre elles a eu un retentissement tel qu'il serait inutile d'y revenir.

Les neuf banques absorbées sont les suivantes : *Métropolitaine, Nouveau-Brunswick, Traders, Union, Internationale, Eastern, Township, United Empire, Western, et enfin Crown et Northern* qui se sont fusionnées en une seule.

Des financiers de haute marque nous assurent que toutes ces fusions sont très avantageuses aux banques. Nous le croyons sans peine. Mais n'y a-t-il pas là un indice certain que nous nous acheminons à grande pas vers le monopole ?

Et de monopole, nous n'en voulons pas. A moins que, à côté des banques, il se crée des institutions populaires, capables de satisfaire les besoins économiques de chaque localité et que, les quelques vingt banques qui subsistent abandonnent la funeste manie de multiplier les succursales, les agences et les sous-agences, toutes ces machines à faire affluer le capital vers les grandes villes.

Loin de nous la pensée que la concentration de capitaux soit de nature à affaiblir les banques.

Bien au contraire. Car de 1908 à

1914 leur seule réserve s'est augmentée de 42 millions. Mais ce n'est pas en retranchant ou en diminuant les dividendes des actionnaires, comme le disait il n'y a pas longtemps *La Semaine Commerciale*, que l'on a accumulé cette réserve extraordinaire, car les dividendes qu'ils reçoivent aujourd'hui sont beaucoup plus élevés qu'autrefois. C'est donc au dépens de l'épargne des humbles, du public qu'elles entassent ces millions.

Que la centralisation du Capital soit nécessaire pour le grand commerce la grande industrie, peut-être quelque fois. Mais, il n'y a pas que cela dans un pays. Il est bon d'y songer.

J. ST-LAURENT.

Les deux Grands Banquiers de l'Univers

Ceux qui, chez nous, à la vue des sommes énormes dépensées pour la guerre s'apitoient sur le sort de l'Angleterre et de la France, doivent lire les déclarations suivantes faites à la Chambre des Communes anglaises par Lloyd George, chancelier de l'Échiquier :

" La Grande-Bretagne et la France, dit-il, sont les deux nations les plus riches du monde ; ce sont les grands banquiers de l'univers. La Grande-Bretagne au moyen des revenus de ses placements à l'étranger peut faire la guerre pendant cinq ans.

La France serait capable de faire la guerre pendant au moins trois ans au moyen des revenus de ses placements à l'étranger. Et les deux pays pourraient encore avancer un certain montant à leurs alliés. A l'heure actuelle, les alliés combattent toutes les forces que l'Allemagne peut mettre en campagne avec probablement un peu moins du tiers de leurs forces véritables. Le problème pour les alliés c'est d'emmener le plus tôt possible les deux autres tiers de leurs forces sur la ligne de feu. C'est en grande partie une question de finance.

L'Empire britannique dépense beaucoup plus que la France et la Russie probablement £1,000,000,000 de plus que l'un et l'autre de ces deux alliés.

La Grande Bretagne a dû recruter une nouvelle armée et maintenir une immense marine ; elle paie des indemnités libérales ; elle fait venir des troupeaux des quatre coins de la terre et doit porter la guerre non seulement en Europe, mais en Asie, dans l'Afrique Orientale et Méridionale.

La Russie est dans une position différente de la Grande-Bretagne et de la France. Elle est prodigieusement riche en ressources naturelles. Mais jusqu'à présent, elle a été incapable de contrôler son capital et de développer ses ressources.

L'Angleterre, nos impérialistes peuvent donc se rassurer et même être fiers, est le pays le plus riche du monde. Avec les seuls revenus de ses placements à l'étranger elle peut faire la guerre cinq ans.

Le spectre de la banqueroute est donc plus loin en Angleterre qu'au Canada.

La " Dancing Church "

Le Directeur de l'*Indépendant* de Fall River a reçu et publié la lettre suivante de Boston, elle corrobore ce que nous avons déjà dit maintes fois au sujet de la *dancing church* :

Les Jours Gras ont été marqués, à Boston et dans les environs, par plusieurs bals mémorables.

D'abord, celui des *Knights of Columbus*, de Boston, auquel assistaient le gouverneur Walsh et cinq maires.

Le *Herald* et le *Globe*, de cette ville, s'accordent à dire que ce bal a été " l'événement mondain et catholique le plus important de la saison ".

En passant, comment trouvez-vous l'accouplement de " mondain " et de " catholique " ?

A Milford, les *Knights of Columbus* ont aussi dansé hier soir. Deux cents couples étaient présents.

A Quincy, les paroissiens de St. Mary ont fait une réception à leur curé, le Révérend M. Thomas-R. McCoy, et à son vicaire, le Rév. M. William-J. Duffy, dans le St. Joseph's Hall.

La réception fut suivie d'un bal qui se prolongea jusqu'aux petites heures du matin.

A Brighton, près de 1,000 personnes ont assisté à la soirée de la paroisse St. Columbkille, dont le curé est le Rev. M. Joseph-V. Tracy.

Il y eut bal et whist, et des rafraîchissements.

Hier soir eut lieu aussi un *Valentine Party* donné par la société Ste. Radegonde, composée de gardes-malades catholiques et sous la direction spirituelle des Pères directeurs de l'Immaculate Conception et du Boston College.

On dansa ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A Braintree, réunion de la paroisse St. Francis, qui emplit l'hôtel municipal.

C'était la première depuis l'arrivée du nouveau curé, le Rév. M. Hugh F. Blunt, qui fut assisté, pour la réception, par son vicaire, le Rév. M. James-J. McMorrough.

Des vues animées furent suivies d'un bal et d'un réveillon.

A South Boston, près de 300 couples ont assisté au *Valentine Whist* de la paroisse St. Eulalia.

Il y eut whist et danse.

La soirée était donnée au bénéfice des pauvres de la paroisse.

Enfin la *County Sligo Benevolent and Protective Association* a tenu, elle aussi, à ne pas laisser passer les Jours Gras sans dégourdir un peu ses membres (sans calembour) !

Plus de 1,500 personnes ont joui de son hospitalité proverbiale, et dansé aux sons d'une " musique voluptueuse ", comme disait certain spectateur d'un bal mémorable donné à Boston " sous l'œil vigilant du clergé, " il y a de cela quelques années.

Comme vous voyez les bals paroissiaux ne manquent pas dans nos parages.

On n'a que l'embarras du choix, et les disciples de Terpsichore s'en donnent à cœur-joie.

PANCRACE.

Pas de boisson aux soldats

Une dépêche de Berlin aux journaux mande que dans la capitale de l'Allemagne, tout comme dans celle de la province de Québec, les buvetiers ne se font de scrupule de verser copieusement à boire aux soldats.

Là comme ici les autorités demandent aux hôteliers de ne pas donner de boisson forte aux soldats en uniforme ; malheureusement à Berlin comme à Québec, on continue à gorger d'alcool les défenseurs de la patrie.

Mais ici cesse toute analogie.

En effet, le point intéressant de la dépêche est celui qui nous apprend que les autorités militaires indignées d'une pareille conduite viennent de décréter qu'il est sévèrement défendu de vendre des boissons enivrantes aux soldats.

Voilà donc les buvetiers allemands bien punis.

Tous les amis de la Tempérance et tous les défenseurs de la dignité du soldat demandent instamment aux autorités militaires d'interdire la vente des boissons alcooliques aux militaires dans Québec et dans toutes les villes du Canada.

Déjà le coq avait chanté...

Nos lecteurs qui font certaines études de mœurs trouveront leurs délices dans la note mondaine qui suit, tirée du *Madawaska* l'Edmunston (17 février) :

" Les Chevaliers de Colomb ont donné lundi soir à l'hôtel de M. George Ringuette une réception intime. Un très grand nombre d'invités avaient répondu à l'appel et la soirée fut des plus gaies.

L'amusement principal de la soirée fut la danse, et depuis longtemps déjà le coq avait chanté, quand les heureux mortels se décidèrent à réintégrer leurs pénates. "

GUERRE A L'ALCOOL

Dans toutes les parties du Canada, l'opinion publique, par l'entremise de diverses sociétés, s'élève fortement contre l'alcool.

De Winnipeg arrive la nouvelle suivante :

" Le conseil du service social du Manitoba, à sa convention, a décidé d'adresser au gouvernement du Dominion un mémoire lui demandant de suspendre la fabrication et l'importation des liqueurs enivrantes durant la guerre. On demandera aussi au gouvernement provincial de remettre en vigueur la loi MacDonald, au sujet des liqueurs. "

La Nouvelle-France. Sommaire Février 1915 : Pie X, Raphaël Gervais ; Essai sur l'origine des Dées de l'Amérique du Nord, R. P. A.-G. Morice O.-M. I. ; Nietzsche et la mentalité allemande, Ferdinand Paradis ; Le père Buteux et le drame du St-Maurice, Ernest Gagnon ; Chronique scientifique, A. Aclouque ; Pages Romanes, Don Paolo Agostino.

La Comptabilité Agricole

C'est là un sujet très important pour les cultivateurs.

Voici ce que M. Bastien, un confédéré et un spécialiste en agriculture dit de la comptabilité agricole :

" Je suis fils de menuisier et je n'ai touché à une charrue qu'à l'âge de 37 ans, après avoir été 17 ans dans les affaires et m'être épuisé. Je suis maintenant un agriculteur prospère avec un surplus annuel de \$1,000 dans mes affaires. J'attribue mon succès à la comptabilité agricole qui m'a fait toucher du doigt les parties profitables ou non de mon exploitation agricole de cent acres.

M. Bastien insiste sur le devoir spécial des agriculteurs canadiens qui est de produire plus. Ce n'est pas en abandonnant nos terres et en nous enrégimentant que nous servirons mieux la Grande-Bretagne, mais en cultivent mieux et plus afin de nourrir les armées.

Il montre le profit qu'il y a à faire rendre aux fermes leur capacité et il insiste sur les industries agricoles secondaires qui sont si rémunératives comme l'élevage des volailles et la vente des œufs. Il prie ses auditeurs de tenir la comptabilité agricole de leurs affaires et de s'unir plus dans leurs cercles agricoles. Notre profession est la seule qui ne soit pas organisée et voilà pourquoi elle n'est pas aussi payante qu'elle devrait l'être. On y gagne à s'unir.

Nous avons la plus belle province du Dominion ; cultivons-la donc à sa valeur et améliorons-la lentement mais sûrement."

Cette indemnité aux vendeurs d'alcool

On sait que le gouvernement français vient de décréter la prohibition de l'absinthe en France.

Les journaux ont annoncé qu'une indemnité avait été accordée aux fabricants d'absinthe. Or d'après les dépêches la vérité serait que le gouvernement aurait tout simplement acheté tout l'absinthe qui était en dépôt, dans le but sans doute de détruire ce poison alcool et ainsi d'en tarir plus sûrement et plus rapidement la source.

Nos législateurs québécois qui ont voté des rentes à nos buvetiers ne peuvent donc plus s'abriter derrière l'acte du gouvernement français.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Un ancien député français, dans un appel au peuple anglais, demande la construction immédiate d'un tunnel sous la Manche :

" Notre force respective serait décuplée, écrit-il, si nos armées pouvaient combiner leur action, à l'abri de toute menace, par un tunnel sous la Manche qui mettrait Londres à quatre heures de Paris.

Vous n'ignorez pas que, par des arguments dont l'insanité apparaît

aujourd'hui et frappe tous les esprits, le projet de notre tunnel sous-marin a été plusieurs fois ajourné. Or, si cet ouvrage avait été réalisé, notre union et notre intangibilité seraient telles que la barbarie allemande n'aurait jamais osé nous défier. C'est la guerre franco-allemande de 1870 qui provoqua l'arrêt des travaux du tunnel sous-marin : c'est la guerre franco-allemande de 1914 qui nous obligera providentiellement, à les reprendre et à les mener promptement à bonne fin, sous l'œil des barbares dégus et terrorisés. Car là est le salut pour l'avenir."

Très important

Nos lecteurs sont priés de prendre note que notre journal n'a pas été publié la semaine dernière. Nous en donnons les raisons en première page. La présente livraison porte double numéro et double date : les numéros 32-33 et les dates du 27 février et 6 mars.

Il était trop honnête...

Dans un article qui en dit long sur nos tristes mœurs politiques, le *Devoir* rappelle qu'en certains milieux on faisait presque un crime à M. Tellier d'être trop honnête.

" Qui n'a entendu en effet le cri brutal : *Tellier il est trop honnête pour être chef de parti*, ou, sous une forme plus modérée, l'autre reproche : *Tellier il rend trop de services au gouvernement. Il lui améliore ses lois, il lui fournit des idées, il l'empêche de faire des bêtises* ? D'autres encore lui en voulaient de n'être pas assez bien avec les hommes d'argent, avec les grandes institutions financières. — Ce n'est point que le député de Joliette ait des instincts démagogiques ou qu'il ait excité à la haine contre les riches, mais il n'a pas le culte de la richesse. Il a vécu dans une atmosphère qui n'enflérait point la spéculation et il croit que certains principes de droit et d'administration doivent s'appliquer à tous. Bref, c'est, à certains égards, un homme peu pratique. Faut-il ajouter que beaucoup ne le trouvaient pas assez souple, assez " à la mode " ?

Société d'une Messe

Monsieur l'abbé F.-X. Laberge, ancien curé de La Pointe Claire, décédé le 25 février dernier, à l'Hôpital des Incurables, Montréal, était membre de la Société d'une Messe, Section Provinciale.

Jules LABERGE, ptre.,
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

REMIS

Plusieurs articles de collaboration sont forcément remis à la semaine prochaine.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

Ouvrages de Pierre l'Ermite

Et Ça !!
Le Soc
Lisez-Moi Ça !!
Et de Quatre
Les deux Maine
Toujours Elle !

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

Ouvrages de Ernest Daudet

Dans la Tourmente
Au temps de l'Empereur
En 1815
Fils d'Emigré.
Beau Casque.

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

LE BONHEUR DES FAMILLES ou
VOULEZ-VOUS ÊTRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nysten.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50cts l'unité, 60cts franco. \$5.40 la doz.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE MARIAGE, son origine, sa nature, sa vie intense, ses devoirs, sa préparation, 482 pages. 70 cts l'unité.

Les Fastes de l'Eglise

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence sanglante.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 14 Les Moines.
- 15 La Terre Mérovingienne et ses Saints.
- 16 L'Épée des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au bercail.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive.
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Croix.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 34 La Parole et l'Épée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Les douze Pilotes.
- 36x L'ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienne.

Broché. 40 sous l'unité.

CROIRE C'EST VIVRE par Mgr Stang D. D. Evêque de Fall River. Broché franco 35 sous

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco... 39c.

Auteurs Choisis

Chaque vol. in-12. Relié demi-basane. En librairie 50cts, l'unité.

BOSSUET. *Mélanges*. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. *De l'Eglise et de sa divine constitution*. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. *Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc.* Texte latin et traduction française en regard. Sept. vol.

S. S. PIE X. *Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs.* Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

BOSSUET. *Œuvres philosophiques*. Un vol. de 528 pages.
BOSSUET. *Lettres de piété et de direction*. Trois vol. de 322 à 380 pages.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
Berryer, par Pierre Lemoyne.
Montalembert (Abbé L. Bouthors)
Le général Chanzy, par Jean Laure.
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
Amiral Courbet, (Comte de Lionval).
O'Connell, par Emile Valsayre.

PAILLETTES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETTES D'OR. Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort... \$2.25.

BIBLIOTHEQUE de Souvenirs et Récits militaires. 104 Brochures de 32 pages. Prix \$2.25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco... 25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages: Broché... 25 sous.

MEDITATIONS pour tous les Jours de l'Année sur les Evangiles du Dimanche d'après St Thomas d'Aquin et St Augustin par le P. Roger des Fourvières. Tranche rouge. 2 Tomes 90c.

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la "Vérité"
près Québec